

Communiqué de presse

Premier Conseil d'administration de l'Opcommerce

Chrystelle DERRIEN est élue Présidente de l'opérateur de compétences du Commerce

Paris, le 23 avril 2019. A l'occasion de la première réunion du Conseil d'administration, qui s'est déroulée le 19 avril dernier, les 30 administrateurs de l'Opcommerce ont élu **Chrystelle DERRIEN (CFDT)**, au poste de Présidente, et **Marie-Hélène MIMÉAU (FCD)**, au poste de Vice-Présidente.

Chrystelle DERRIEN, 51 ans, a réalisé l'ensemble de sa carrière dans le secteur du commerce. Elle est salariée chez Castorama depuis 1999.

Dans sa configuration actuelle, **l'Opcommerce réunit 19 branches professionnelles du commerce (voir ci-après)**, parmi lesquelles 13 étaient précédemment adhérentes au Forco. Au service de 90 000 entreprises du commerce et de leurs 1,7 million de salariés, l'Opcommerce a été créé par l'Accord national professionnel du 11 décembre 2018 relatif à l'opérateur de compétences du commerce.

Agréé par l'Etat le 29 mars 2019, l'Opcommerce est né de la volonté des représentants des employeurs et des salariés du commerce de se doter d'un outil « *pour contribuer à la mise en œuvre des politiques d'alternance et de formation professionnelle* ».

Les 295 collaborateurs de l'Opcommerce sont d'ores et déjà à pied d'œuvre pour accompagner les nouvelles branches professionnelles et leurs entreprises, en proximité, sur l'ensemble du territoire à travers 13 implantations régionales.

Les membres du Conseil d'administration de l'Opcommerce se sont donné rendez-vous pour un séminaire stratégique, en juillet prochain, afin de fixer le cap de leur action à l'horizon 2022.

Commentant cette annonce, **Chrystelle DERRIEN, Présidente de l'Opcommerce**, déclare :

« La priorité du Conseil d'administration est de permettre aux entreprises et aux salariés du commerce de s'approprier rapidement les nouvelles règles du jeu de la formation professionnelle et de l'alternance. Il est primordial que la mise en œuvre se fasse sans rupture de charge, car l'enjeu des compétences est déterminant dans le commerce qui doit faire face à des évolutions sans précédent.

Le développement de la formation dans les petites entreprises est une des grandes ambitions de la réforme. C'est également une des priorités de l'Opcommerce, dont 95 % des entreprises adhérentes emploient moins de 50 salariés. Nous ne partons pas de rien, puisqu'en 2018 les départs en formation ont progressé de 59 % dans les TPE/PME du commerce, périmètre Forco.

A travers la loi « Avenir professionnel », le législateur a voulu libérer l'initiative, simplifier les démarches, éliminer les obstacles au développement de la formation. Les administrateurs de l'Opcommerce seront particulièrement vigilants à ce que cela se vérifie sur le terrain et dans les pratiques. »

Marie-Hélène MIMEAU (FCD), Vice-Présidente, complète :

« Depuis plusieurs années, il y a une réelle dynamique de formation dans le commerce, en particulier en matière d'alternance. En 2018, le nombre de contrats de professionnalisation a encore augmenté de près de 4 % malgré un contexte économique tendu. Il faut maintenir cette dynamique. Avec la réforme, la gestion de l'apprentissage revient désormais aux branches professionnelles. Cela doit renforcer le caractère inclusif du commerce, qui contribue déjà largement à l'insertion des jeunes, notamment les moins diplômés, dans le monde professionnel. Dans les mois à venir, l'alternance constituera donc un chantier prioritaire pour les administrateurs et les équipes de l'Opcommerce. »

Composition du Bureau de l'Opcommerce

- Chrystelle DERRIEN (CFDT Services), Présidente
- Marie-Hélène MIMEAU (FCD), Vice-présidente
- Fanny FAVOREL PIGE (CDCF), Trésorière
- Hubert RAUWEL (CFE-CGC AGRO), Trésorier-adjoint
- Richard CAMPILLO (CFTC-CSFV)
- Bertrand DECEUNINCK (FMB)
- Renaud GIROUDET (FCD)
- Aicha MACNA DADI (FGTA FO)
- Antoine SOLANET (FEH)
- Sylvie VACHOUX (CGT Commerce, Distribution, Services)

Les 19 branches professionnelles de l'Opcommerce

- Bricolage
- Commerce à distance
- Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros)
- Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie
- Commerce de détail des fruits et légumes, épicerie et produits laitiers
- Commerce des articles de sport et équipements de loisirs
- Commerce succursaliste de la chaussure
- Commerce succursaliste de l'habillement
- Commerces de Détail Non Alimentaires
- Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager
- Coopératives de consommateurs
- Entreprises de la distribution en chaussures, jouets, textiles et mercerie
- Grands magasins et Magasins populaires
- Import-Export
- Jardineries et graineteries
- Négoce de l'ameublement
- Optique-lunetterie de détail
- Papeterie et fournitures informatiques
- Professions de la photographie

Les chiffres clés

- 19 branches professionnelles
- 90 000 entreprises adhérentes, dont 95 % de moins de 50 salariés
- 1,7 million de salariés
- 13 implantations régionales
- 295 collaborateurs
- 19 Observatoires prospectifs des métiers et des qualifications de branche
- L'Observatoire prospectif du Commerce, mutualisé par les 19 branches

L'Opcommerce en bref

L'Opcommerce est le partenaire Alternance-Compétences des entreprises du commerce, soit 19 branches professionnelles. Agréé par l'Etat, l'Opcommerce compte 295 collaborateurs au service de 90 000 entreprises adhérentes, qui emploient 1,7 million de salariés.

Au quotidien, les équipes de l'Opcommerce, présentes dans les 13 régions métropolitaines, accompagnent en proximité la performance des entreprises et contribuent à l'évolution professionnelle des salariés. Elles facilitent l'accès à la formation et le développement des compétences, en synergie avec les acteurs Emploi-Formation des territoires.

A travers le contrat de professionnalisation, le contrat d'apprentissage, mais aussi la Pro-A (Reconversion ou promotion par l'alternance), l'Opcommerce est un acteur de premier plan dans le développement de l'emploi et de la promotion sociale. Il finance et met en œuvre d'autres dispositifs, tels que le Plan de développement des compétences, notamment à l'attention des TPE-PME qui représentent 95 % des employeurs du commerce.

En savoir + : www.forco.org

Contact Presse

L'Opcommerce - Philippe ANDREANI - Tél. : 06 69 05 77 16 - pandreani@forco.org

Communiqué de presse

Premier Conseil d'administration de l'Opcommerce

Chrystelle DERRIEN est élue Présidente de l'opérateur de compétences du Commerce

Paris, le 23 avril 2019. A l'occasion de la première réunion du Conseil d'administration, qui s'est déroulée le 19 avril dernier, les 30 administrateurs de l'Opcommerce ont élu **Chrystelle DERRIEN (CFDT)**, au poste de Présidente, et **Marie-Hélène MIMÉAU (FCD)**, au poste de Vice-Présidente.

Chrystelle DERRIEN, 51 ans, a réalisé l'ensemble de sa carrière dans le secteur du commerce. Elle est salariée chez Castorama depuis 1999.

Dans sa configuration actuelle, **l'Opcommerce réunit 19 branches professionnelles du commerce (voir ci-après)**, parmi lesquelles 13 étaient précédemment adhérentes au Forco. Au service de 90 000 entreprises du commerce et de leurs 1,7 million de salariés, l'Opcommerce a été créé par l'Accord national professionnel du 11 décembre 2018 relatif à l'opérateur de compétences du commerce.

Agréé par l'Etat le 29 mars 2019, l'Opcommerce est né de la volonté des représentants des employeurs et des salariés du commerce de se doter d'un outil « *pour contribuer à la mise en œuvre des politiques d'alternance et de formation professionnelle* ».

Les 295 collaborateurs de l'Opcommerce sont d'ores et déjà à pied d'œuvre pour accompagner les nouvelles branches professionnelles et leurs entreprises, en proximité, sur l'ensemble du territoire à travers 13 implantations régionales.

Les membres du Conseil d'administration de l'Opcommerce se sont donné rendez-vous pour un séminaire stratégique, en juillet prochain, afin de fixer le cap de leur action à l'horizon 2022.

Commentant cette annonce, **Chrystelle DERRIEN, Présidente de l'Opcommerce**, déclare :

« La priorité du Conseil d'administration est de permettre aux entreprises et aux salariés du commerce de s'approprier rapidement les nouvelles règles du jeu de la formation professionnelle et de l'alternance. Il est primordial que la mise en œuvre se fasse sans rupture de charge, car l'enjeu des compétences est déterminant dans le commerce qui doit faire face à des évolutions sans précédent.

Le développement de la formation dans les petites entreprises est une des grandes ambitions de la réforme. C'est également une des priorités de l'Opcommerce, dont 95 % des entreprises adhérentes emploient moins de 50 salariés. Nous ne partons pas de rien, puisqu'en 2018 les départs en formation ont progressé de 59 % dans les TPE/PME du commerce, périmètre Forco.

A travers la loi « Avenir professionnel », le législateur a voulu libérer l'initiative, simplifier les démarches, éliminer les obstacles au développement de la formation. Les administrateurs de l'Opcommerce seront particulièrement vigilants à ce que cela se vérifie sur le terrain et dans les pratiques. »

Marie-Hélène MIMEAU (FCD), Vice-Présidente, complète :

« Depuis plusieurs années, il y a une réelle dynamique de formation dans le commerce, en particulier en matière d'alternance. En 2018, le nombre de contrats de professionnalisation a encore augmenté de près de 4 % malgré un contexte économique tendu. Il faut maintenir cette dynamique. Avec la réforme, la gestion de l'apprentissage revient désormais aux branches professionnelles. Cela doit renforcer le caractère inclusif du commerce, qui contribue déjà largement à l'insertion des jeunes, notamment les moins diplômés, dans le monde professionnel. Dans les mois à venir, l'alternance constituera donc un chantier prioritaire pour les administrateurs et les équipes de l'Opcommerce. »

Composition du Bureau de l'Opcommerce

- Chrystelle DERRIEN (CFDT Services), Présidente
- Marie-Hélène MIMEAU (FCD), Vice-présidente
- Fanny FAVOREL PIGE (CDCF), Trésorière
- Hubert RAUWEL (CFE-CGC AGRO), Trésorier-adjoint
- Richard CAMPILLO (CFTC-CSFV)
- Bertrand DECEUNINCK (FMB)
- Renaud GIROUDET (FCD)
- Aicha MACNA DADI (FGTA FO)
- Antoine SOLANET (FEH)
- Sylvie VACHOUX (CGT Commerce, Distribution, Services)

Les 19 branches professionnelles de l'Opcommerce

- Bricolage
- Commerce à distance
- Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros)
- Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie
- Commerce de détail des fruits et légumes, épicerie et produits laitiers
- Commerce des articles de sport et équipements de loisirs
- Commerce succursaliste de la chaussure
- Commerce succursaliste de l'habillement
- Commerces de Détail Non Alimentaires
- Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager
- Coopératives de consommateurs
- Entreprises de la distribution en chaussures, jouets, textiles et mercerie
- Grands magasins et Magasins populaires
- Import-Export
- Jardineries et graineteries
- Négoce de l'ameublement
- Optique-lunetterie de détail
- Papeterie et fournitures informatiques
- Professions de la photographie

Les chiffres clés

- 19 branches professionnelles
- 90 000 entreprises adhérentes, dont 95 % de moins de 50 salariés
- 1,7 million de salariés
- 13 implantations régionales
- 295 collaborateurs
- 19 Observatoires prospectifs des métiers et des qualifications de branche
- L'Observatoire prospectif du Commerce, mutualisé par les 19 branches

L'Opcommerce en bref

L'Opcommerce est le partenaire Alternance-Compétences des entreprises du commerce, soit 19 branches professionnelles. Agréé par l'Etat, l'Opcommerce compte 295 collaborateurs au service de 90 000 entreprises adhérentes, qui emploient 1,7 million de salariés.

Au quotidien, les équipes de l'Opcommerce, présentes dans les 13 régions métropolitaines, accompagnent en proximité la performance des entreprises et contribuent à l'évolution professionnelle des salariés. Elles facilitent l'accès à la formation et le développement des compétences, en synergie avec les acteurs Emploi-Formation des territoires.

A travers le contrat de professionnalisation, le contrat d'apprentissage, mais aussi la Pro-A (Reconversion ou promotion par l'alternance), l'Opcommerce est un acteur de premier plan dans le développement de l'emploi et de la promotion sociale. Il finance et met en œuvre d'autres dispositifs, tels que le Plan de développement des compétences, notamment à l'attention des TPE-PME qui représentent 95 % des employeurs du commerce.

En savoir + : www.forco.org

Contact Presse

L'Opcommerce - Philippe ANDREANI - Tél. : 06 69 05 77 16 - pandreani@forco.org